

LA LETTRE
DE FNE
PAYS DE LA LOIRE

Numéro 10
Eté 2015

Aéroport NDDL
Judgement des recours
liés à l'environnement

la pluie &
le beau temps

L'ÉVÈNEMENT CLIMAT DU GRAND OUEST

COP 21 : Le Grand Ouest
se mobilise



PAYS DE LA LOIRE

édito

Jean-Christophe GAVALLET
Président de FNE Pays de la Loire



L'année 2015 est déjà bien entamée et plusieurs dossiers avancent mais pas forcément dans le même sens : L'audience portant sur les recours environnementaux contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a eu lieu le 18 juin 2015. Le jugement a été prononcé le 17 juillet 2015 et rejette les recours portés par les associations membres de FNE, dont FNE Pays de la Loire, et les associations d'opposants au projet. FNE Pays de la Loire tout comme les autres associations viennent de faire appel afin d'invalider ces décisions. Rien n'est encore joué !

Le projet d'autoroute A831, dans le sud Vendée, est enterré et c'est une très bonne nouvelle. Plus de 10 ans de combat associatif auront permis de mettre un terme à ce projet inutile et destructeur de l'environnement. Reste à trouver des réponses pour la mobilité de ces territoires, nos associations locales suivant ce dossier en ayant déjà proposées. Elles doivent être étudiées.

C'est l'année de la COP 21 que la France accueille en fin d'année. Pour se mettre dans le bon sens et mobiliser les acteurs locaux et le grand public, FNE Pays de la Loire organise avec 7 autres associations membres de FNE dans le Grand Ouest de la France un événement les 25, 26 et 27 septembre 2015 à Rennes. Je vous invite à nous y retrouver soit au colloque, soit sur le "village des solutions", soit encore sur un des événements festifs de ce week-end qui s'annonce riche en découvertes et initiatives.

Le printemps et l'été 2015 sont aussi synonymes pour FNE Pays de la Loire d'éolien en mer : le débat public concernant le projet de parc éolien en mer au large de la Vendée prend fin le 7 août. FNE Pays de la Loire et les associations vendéennes membres de FNE ont largement contribué à faire vivre cet exercice démocratique. Le projet de parc éolien en mer au large de St Nazaire va rentrer dans quelques jours en enquête publique. Là aussi, FNE Pays de la Loire et ses associations membres en Loire-Atlantique vont s'exprimer et jouer le jeu de la consultation. ///

Le chiffre

50

La Sauvegarde de l'Anjou fête cette année ses 50 ans. La fédération départementale de Maine-et-Loire a été créée en 1965 et a suivi depuis de nombreux dossiers pour protéger le patrimoine naturel et bâti dans ce département. Pour l'occasion, un ouvrage sera publié en fin d'année (Pour l'environnement et le patrimoine, 50 ans d'action) et une journée festive aura lieu le 31 octobre 2015 à Angers. Un événement à ne pas rater ! ///

Projet d'autoroute A831 : c'est fini !

La déclaration d'utilité publique émise en juillet 2005 et prenant fin le 12 juillet 2015 ne sera pas prorogée comme l'a décidé le Président de la République, François Hollande, le 3 juillet 2015. Le projet d'autoroute A831 est donc définitivement enterré.

Certains le regretteront, beaucoup d'autres s'en réjouiront à nos côtés, comme les 11 500 signataires de la pétition demandant cette annulation d'un projet d'une autre époque. ///

Regain d'énergie pour l'Agenda 21 Associatif de FNE Pays de la Loire

FNE Pays de la Loire a recruté une stagiaire qui durant trois mois s'est attelée à relancer la dynamique liée à notre démarche Agenda 21 associatif.

Dans un premier temps, il s'est donc s'agit de réaliser le bilan pluriannuel de chacune des actions issues du plan d'actions lancé en 2013. Puis, un premier bilan général du plan d'actions 2013-2015 a été réalisé pour mesurer l'avancement et les marges de progrès de la démarche. Celui-ci reste à compléter avec les données du second semestre 2015.

Il en ressort que la plupart des actions ont été mises en œuvre. Parmi les actions phares, on retiendra celle qui a consisté à mettre en place des réunions des instances de décision dématérialisées (Bureau). Cela a permis en outre d'éviter l'émission de CO² et de dégager du temps de bénévolat qui pourra être affecté à d'autres tâches.

Par ailleurs, le bilan carbone des déplacements des parties prenantes de la structure a été fait. Il en résulte que des avancées notables ces dernières années ont été opérées par les membres de la structure pour privilégier des modes de transport moins générateurs de CO².

Notre plan d'actions s'inscrit dans l'avenir puisque la plupart des actions contenues dans le plan sont destinées à être pérennisées ou reconduites chaque année.

Le deuxième plan d'actions 2016-2018 de la structure sera rédigé à partir de l'évaluation participative du premier plan d'actions et de l'actualisation du diagnostic du local occupé par l'association qui vont permettre de mettre en évidence les axes de progrès à investir.

A noter que l'ensemble des résultats et recommandations sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale de FNE Pays de la Loire début 2016. ///

Formations animées par FNE Pays de la Loire au printemps 2015

FNE Pays de la Loire est intervenue dans le cadre de plusieurs formations au cours du printemps 2015 : protection juridique des arbres et forêts au Mans (11/04), règles du débat public à La-Roche-sur-Yon (17/04), atelier sentinelles de l'environnement sur la publicité à Angers (16/06), limitation de la consommation d'espaces à La-Roche-sur-Yon (18/06). Ces formations ont concerné une dizaine de personnes à chaque fois et ont permis une montée en compétence des bénévoles de nos associations locales. D'autres formations se préparent pour le second semestre 2015. ///



Source : X. METAY - FNE Pays de la Loire

Stage juridique 2015

FNE Pays de la Loire accueille depuis le 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre 2015 Anaïs CORDIER, en stage Master 2 "Droit de l'environnement". Anaïs travaille tout particulièrement sur le thème de l'affichage publicitaire et du greenwashing ainsi que sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement en soutien au chargé de mission de la fédération régionale. ///

DOSSIER

COP 21, le Grand Ouest s'engage



Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France accueillera la **Conférence Paris Climat 2015**, sommet international sur le climat. Un rendez-vous déterminant pour l'avenir de notre planète.

L'objectif principal de cet événement qui réunira les dirigeants politiques de 196 parties signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques : **l'adoption d'un nouvel accord de réduction des émissions de gaz à effet de serre**. L'enjeu est vital car le réchauffement climatique menace l'ensemble de notre système : bouleversements météorologiques, hausse du niveau de la mer, aggravation des famines, disparition de 20 à 30% des espèces... Pour éviter de tels impacts, il est impératif de limiter la hausse globale des températures à +2°C d'ici à 2100, par rapport à 1850.

FNE s'engage pour une conférence réussie

A Paris, les pays ne pourront plus repousser l'urgence climatique : ils devront s'entendre et s'engager à réduire leurs émissions à partir de 2020. La société civile, en alertant les citoyens et les politiques et en facilitant le dialogue entre acteurs, joue un rôle majeur dans la préparation de Paris Climat 2015. C'est pourquoi France Nature Environnement souhaite participer à la réussite des négociations.

Partout en France, les associations du mouvement FNE seront mobilisées pour informer le grand public, sensibiliser les citoyens, valoriser et soutenir les bonnes pratiques contre le changement climatique.

Les **25, 26 et 27 septembre 2015 à Rennes**, 25000 visiteurs sont attendus, sur l'Esplanade Charles de

Gaulle à Rennes et dans les lieux d'accueil situés à proximité. Le grand public pourra profiter des nombreuses animations musicales, théâtrales, sportives prévues pour tous les âges. En outre, il pourra découvrir les solutions du monde de demain, pour répondre au défi climatique, et profiter des conférences, expositions, films ... consacrés au climat. L'objectif est de favoriser la participation de tous.

Le titre de l'évènement reflète cette préoccupation : « **la pluie & le beau temps** », c'est la manière quotidienne de ressentir l'évolution du climat et le réchauffement planétaire.

Cet événement ouvert à tous s'annonce comme un temps fort incontournable de 2015 dans le Grand Ouest ! Il s'inscrit dans la dynamique « **Refaisons le climat** » portée au niveau national par France Nature Environnement. Le 26 septembre 2015, des événements seront aussi organisés à Grenoble et Montpellier par le mouvement associatif lié à FNE.

Une forme attractive et ludique, pour aborder ensemble un sujet important. Le programme de l'évènement mêle des animations très attrayantes, culturelles et sportives, et de la pédagogie sur le sujet du climat, pour tous les âges. ///



Pour en savoir plus :

www.lapluieetlebeautemps.org

Facebook : La Pluie & le Beau Temps



Programme

► Le Village des Solutions

Le village des solutions sera ouvert gratuitement du vendredi 25 au dimanche 27 septembre sur l'Esplanade Charles de Gaulle, pour accueillir les visiteurs. Ils pourront accéder à des spectacles culturels (musique, danse, théâtre) proposés par des artistes locaux, ainsi que les initiations et démonstrations sportives.

Sur le fond, une maquette du « monde de demain » permettra aux visiteurs de découvrir les solutions apportées « en situation ». Associations, entreprises et collectivités territoriales présenteront leurs contributions à la lutte contre le réchauffement climatique.

Des expositions, des conférences, des films, des ateliers sont également prévus. Des espaces enfants et adolescents rythmés d'ateliers scientifiques et ludiques, une ferme, un salon du livre seront également en libre accès pendant l'événement. Un marché du terroir sera en outre organisé le samedi soir.

► L'accueil des scolaires

Quarante classes sont attendues le vendredi 25 septembre, du CM1-CM2 jusqu'au lycée, pour restituer leurs travaux sur le changement climatique, apprendre sur le sujet grâce aux conférences et aux expositions, et s'informer sur les métiers de la lutte contre le réchauffement climatique.

► Colloque : Climat – le Grand Ouest s'engage

Le vendredi 25 septembre, un colloque permettra de réfléchir à la manière de construire une société bas carbone dans le grand ouest, en favorisant la participation de tous. 450 personnes y sont attendues.

► Un grand concert le samedi soir

Un concert pour tous aura lieu le samedi soir à l'étage du Liberté. Il ouvrira « la nuit du climat » pour danser toute la nuit. ///



Crédit : Didier NICOT

Un événement mobilisateur

Associations

En amont de l'événement, de nombreuses associations se préparent sur le sujet climatique, et mènent des actions de sensibilisation.

Le jour de l'événement, une cinquantaine d'associations sportives, culturelles, de consommateurs, d'environnement, d'éducation populaire... ont déjà indiqué qu'elles seraient présentes. Elles proposeront des animations et exposeront leurs solutions sur des stands.

Entreprises

De nombreuses entreprises du grand ouest proposent des solutions qui contribuent à l'invention d'une société bas carbone. L'événement la Pluie & le Beau Temps leur permettra de faire connaître ces solutions, sur la maquette du monde de demain ou sur des stands, auprès des spécialistes et du grand public. L'événement permettra aux acteurs économiques de capter les tendances en cours et les attentes de la société. Plusieurs entreprises sont déjà partenaires de l'événement.

Collectivités

Pour lutter contre le changement climatique, les collectivités ont un rôle essentiel. Les témoignages des collectivités du grand ouest, engagées dans des démarches territoriales de réduction des gaz à effet de serre, seront nombreux. Des représentants des collectivités de tout l'ouest de la France sont attendus. Quelques exemples étrangers seront également présentés. ///

Parrainage

Catherine Chabaud

Journaliste et navigatrice, première femme à avoir accompli un tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance (Vendée Globe).

Jean Jouzel

Climatologue et glaciologue, vice-président du GIEC.

JURIDIQUE

Notre-Dame-des-Landes : rendez-vous en appel

Le 17 juillet 2015, le tribunal administratif de Nantes a rejeté les recours intentés par FNE, FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante, la LPO Loire-Atlantique, Eau et Rivières de Bretagne et SOS Loire-Vivante à l'encontre des différentes autorisations environnementales du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. **Les associations font appel de cette décision.**

Le tribunal a choisi de suivre les conclusions que le rapporteur public avait développées à l'oral lors de l'audience du 18 juin 2015 en rejetant les demandes d'annulation des associations. Se faisant, le tribunal a rendu des décisions **très critiquables sur le plan juridique**, ce qui motive la décision des associations d'en interjeter appel :

- S'agissant des espèces protégées, le tribunal a estimé que le projet ne nuit pas au maintien dans un état de conservation favorable des espèces dans leur aire de répartition naturelle en appréciant cette aire à une échelle très étendue : le site de Notre-Dame-des-Landes abrite pourtant les populations de certaines espèces dans des effectifs considérables si bien que leur destruction portera bien **atteinte à leur état de conservation à l'échelle du département, voire de la région** ;

- S'agissant de l'atteinte aux zones humides, le tribunal a estimé que l'étude des alternatives au projet ne devait être menée qu'au sein de la zone déclarée d'utilité publique... **ce qui vide de tout effet utile le SDAGE Loire-Bretagne** qui a pour objectif la sauvegarde des zones humides et impose donc la recherche de tout projet alternatif n'y portant pas atteinte. En l'occurrence, les porteurs de projet n'ont jamais cherché à savoir si les autres sites étudiés (Guéméné-Penfao, Montfaucon...) comportent ou non des zones humides ;

- Le tribunal a estimé que l'autorisation loi sur l'eau de la plateforme aéroportuaire est illégale dès lors que la conception des parkings n'a pas permis une réduction d'impact optimale sur les zones humides. Au lieu d'annuler l'autorisation, il l'a modifiée en reconfigurant les parkings, **mais sans préciser quels secteurs sont à préserver**. Par ailleurs, il n'en a pas déduit l'illégalité de la dérogation à la protection des espèces alors même que, sur l'emprise des parkings, il existe manifestement une **alternative à la destruction des espèces en question** ;

- Il a considéré que le projet d'aéroport et le programme viarie ne constituent pas **deux facettes indissociables du même projet**, alors même que la société AGO le reconnaissait dans son dossier de demande. Par conséquent, il a évacué la question d'une évaluation globale des impacts ;

- Plus globalement, le tribunal a **minimisé la portée du rapport du collège d'experts indépendants** quant à la méthode de compensation, en indiquant que leurs critiques n'était pas substantielles.

Les associations demandent à la cour administrative d'appel de Nantes de **censurer le raisonnement des juges de première instance** et d'annuler les autorisations. Elles demandent par ailleurs à ce que les travaux ne soient pas engagés avant l'issue de cette procédure en appel. ///

"Il y a eu dans ce dossier, aujourd'hui d'importance nationale, violation de l'obligation de recherche de la réduction d'impact" - Denez L'Hostis, président de FNE



Source : B. Hogommat - FNE Pays de la Loire

Protection des frayères - Inaction du préfet de Vendée

La destruction de frayères est punie d'une forte amende, à moins qu'elle n'ait fait l'objet d'une autorisation spéciale. Pour que ces règles s'appliquent, il faut que les frayères en question aient été identifiées par l'administration. Les préfets de département étaient censés adopter de tels inventaires avant le 30 juin 2012. Cela n'a pas été le cas partout, notamment en Vendée où les inventaires n'ont toujours pas été réalisés. FNE Pays de la Loire et Vendée Nature Environnement ont demandé au préfet de leur indiquer où en était la procédure puis, devant le silence de celui-ci, lui ont demandé d'adopter sans délai les inventaires. Faute de réponse, elles ont contesté son refus devant le juge administratif. ///

SDAGE 2016-2021 - Fin de la consultation publique

Le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne était soumis à consultation publique du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015. FNE Pays de la Loire a donné un avis favorable au projet, avec néanmoins plusieurs réserves. En effet, si le projet est globalement positif (continuité écologique, morphologie des cours d'eau, protection des zones humides et des têtes de bassins versants...), il n'est pas suffisamment ambitieux sur certaines thématiques (nitrates, pesticides), voire en recul sur d'autres (gestion quantitative). FNE Pays de la Loire s'est par ailleurs prononcée défavorablement quant au programme de mesures du SDAGE, qui fait l'objet de peu de justifications et opère certains choix financiers très critiquables (soutien très fort des réserves de substitution). ///

Inondation - Avis sur le PRGI

Le public était également consulté sur le projet de plan de gestion des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne pour la période 2016-2021. FNE Pays de la Loire soutient l'adoption de ce projet tout en regrettant l'absence de comparaison entre ces dispositions nouvelles et celles qui figuraient dans le SDAGE 2010-2015 sur cette thématique. ///

Publicité - Entrée en vigueur de la réforme des pré-enseignes

Depuis le 13 juillet 2015 (fin du délai de 5 ans fixé par la Loi Grenelle 2), les panneaux de pré-enseignes indiquant la proximité d'activités « particulièrement utiles aux personnes en déplacement » telles que les garages, hôtels, restaurants et stations service, ne sont plus dérogatoires et sont désormais interdites hors agglomération.

Sont seulement autorisées à être implantées hors agglomération, les pré-enseignes indiquant la proximité des activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales, les activités culturelles, les monuments historiques, classés ou inscrits, ouverts à la visite, et à titre temporaire, les opérations et manifestations exceptionnelles à caractère culturel et touristique de moins de trois mois. ///



Source : X.METAY - FNE Pays de la Loire

Mer - Programme de mesures "stratégie pour le milieu marin"

Sur l'impulsion de la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin, les Etats doivent adopter pour chaque sous-région marine un plan d'action pour la protection de l'environnement marin. Le projet de programme de mesures pour la sous-région « Golfe de Gascogne » était soumis à consultation publique jusqu'au 18 juin 2015. FNE Pays de la Loire a là aussi donné un avis favorable à l'adoption de ce programme, avis assorti de nombreuses remarques et propositions de compléments. ///

AGENDA

- **28 au 30 août** : dans le cadre de la 19^{ième} nuit internationale de la Chauve-souris, des animations et sorties nocturnes sont organisées en Pays de la Loire. Toutes les informations:

www.nuitdelachauvesouris.com

- **16 septembre** : dans le cadre de la "semaine pour la mobilité durable", Sarthe Nature Environnement organise au Mans (72) une table-ronde sur les Plan de déplacement d'administration et d'entreprises. Toutes les informations : www.sne72.asso.fr

- **25, 26 et 27 septembre** : La Pluie et le Beau Temps, Refaisons le Climat - Rennes (35) - Toutes les informations: www.lapluieetlebeautemps.org

- **31 octobre** : La Sauvegarde de l'Anjou fête ses 50 ans aux Greniers St Jean à Angers (49) . Au programme: village associatif, conférence sur les enjeux du changement climatique en Maine-et-Loire, Toutes les informations : www.sauvegarde-anjou.org

- **20, 21 et 22 novembre** : 7^{èmes} rencontres naturalistes des Pays de la Loire au Lycée agricole de Laval (53) organisées par la coordination régionale LPO Pays de la Loire et le centre vétérinaire de la faune sauvage et des écosystèmes Oniris



CONTACTS

Sauvegarde de l'Anjou
02 41 34 32 24
www.sauvegarde-anjou.org

Fédération pour l'Environnement en Mayenne
02 43 02 97 56

Sarthe Nature Environnement
02 43 88 59 48
www.sne72.asso.fr

Vendée Nature Environnement
06 32 24 28 03
<http://vendee-nature-environnement.info>

Coordination régionale LPO
06 45 72 16 02
<http://paysdelaloire.lpo.fr>

Bretagne-Vivante
02 98 49 07 18
www.bretagne-vivante.org

Virage Energie-Climat Pays de la Loire
www.virageenergieclimatpdl.org

25-26-27 SEPTEMBRE 2015
Esplanade Charles-de-Gaulle • Rennes

Venez découvrir les solutions de demain
CONCERTS • VILLAGE ENFANTS
SPORTS, DANSE ET ARTS DE RUE
CONFÉRENCES • ÉCHANGES

La lettre de FNE Pays de la Loire est éditée par France Nature Environnement Pays de la Loire, fédération régionale d'associations de protection de la nature et de l'environnement.

76ter rue Lionnaise 49100 Angers / www.fne-pays-de-la-loire.fr / contact@fne-pays-de-la-loire.fr

Directeur de la publication: Jean-Christophe Gavallet

Rédaction, conception et réalisation: E. BARREAU, A. CORDIER, B.HOGOMMAT, X. MÉTAY

Impression: Atelier du papier recyclé / 58 bis Bd de Strasbourg 49000 Angers

Illustration couverture : La Pluie et le Beau Temps

Édité à 200 exemplaires / Vendu à la demande : 2 euros

Dépot légal août 2015 - ISSN : 2260-6440

Publié avec le soutien de :



Cette revue et son contenu sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0 France.

